



**Service Urbanisme**

Affaire suivie par

**David VIVIER**

N/Réf. : CS/MC/DV

Objet : Avis du Maire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif

28 février 2020

Le Maire de la Ville d'ARQUES

à

BSO

Monsieur André PECQUEUR

35 Bis, Boulevard de Strasbourg

62504 SAINT-OMER

Monsieur le Président Directeur Général,

En réponse à votre courriel du 27 février 2020, je vous informe que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur vos engagements concernant l'état dans lequel serait remis le site en cas de fermeture de votre installation, à savoir un entrepôt logistique, implanté à Arques, rue Condorcet, ZAC de la Porte Multimodale de l'Aa.

Aussi, je note que vous vous engagez à remettre en état le site après arrêté définitif de l'activité, de façon à permettre une nouvelle exploitation de type industriel, qui correspond aux orientations de cette ZAC située sur notre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT